

GOUFFERN EN AUGE

JOURNAL D'INFORMATION SAISONNIER DE LA COMMUNE

Poche Falaise Chambois 80^{ème} anniversaire 1944 - 2024



Photo prise juste au dessus du gué de Moissy, après la bataille - Char Panzer IV détruit à Chambois - Camion de munition retourné par un bombardement, près de Chambois - Des combats de blindés acharnés même en ville !

Chère Madame, cher Monsieur,
Chers lecteurs de Gouffern-en-Auge,

Au lendemain d'élections législatives qui laissent notre pays à la recherche d'une majorité de gouvernement, je souhaite rappeler que notre commune nouvelle doit être un symbole du « **vivre ensemble** » en milieu rural. Chacun des villages la composant a son histoire et sa personnalité. Toutes les opinions politiques se côtoient et s'expriment librement. Et tous ensemble, nous nous efforçons d'**améliorer les services aux habitants et les équipements** nécessaires.



Le regroupement de services administratifs sur les 3 pôles de Silly en Gouffern, Chambois et Exmes ouverts chaque jour et l'efficacité de la **cellule France Services** sont appréciés. Récemment ouvertes, la nouvelle maison des aidants au Bourg Saint Léonard fonctionne activement en « halte répit » et la nouvelle maison sport santé à Urou et Crennes va accueillir à la rentrée prochaine les usagers d'un équipement innovant dans le département. Au château du Bourg Saint Léonard, la restauration des bâtiments du potager est en cours sous le regard attentif des défenseurs de la nature. D'ici la fin de l'année, **les chantiers** du nouveau centre de secours, de la gendarmerie, d'un pôle de santé, d'un lotissement à Fel ainsi que l'extension de l'école de Chambois devraient avoir démarré.

Je remercie les membres de l'équipe municipale et l'ensemble de nos salariés pour **leur engagement** dans cette dynamique. Saluons aussi le travail des associations qui multiplient les initiatives sportives et culturelles. Rappelons enfin que la célébration les 18, 19, et 20 août prochains à Chambois, Exmes et Le Bourg Saint Léonard du 80^{ème} anniversaire de la fin de la Bataille de Normandie sera l'occasion de saluer la mémoire des combattants de la liberté aux côtés de nos porte-drapeaux.

« **Vivre ensemble** », c'est bien l'affaire de tous.

Philippe Toussaint

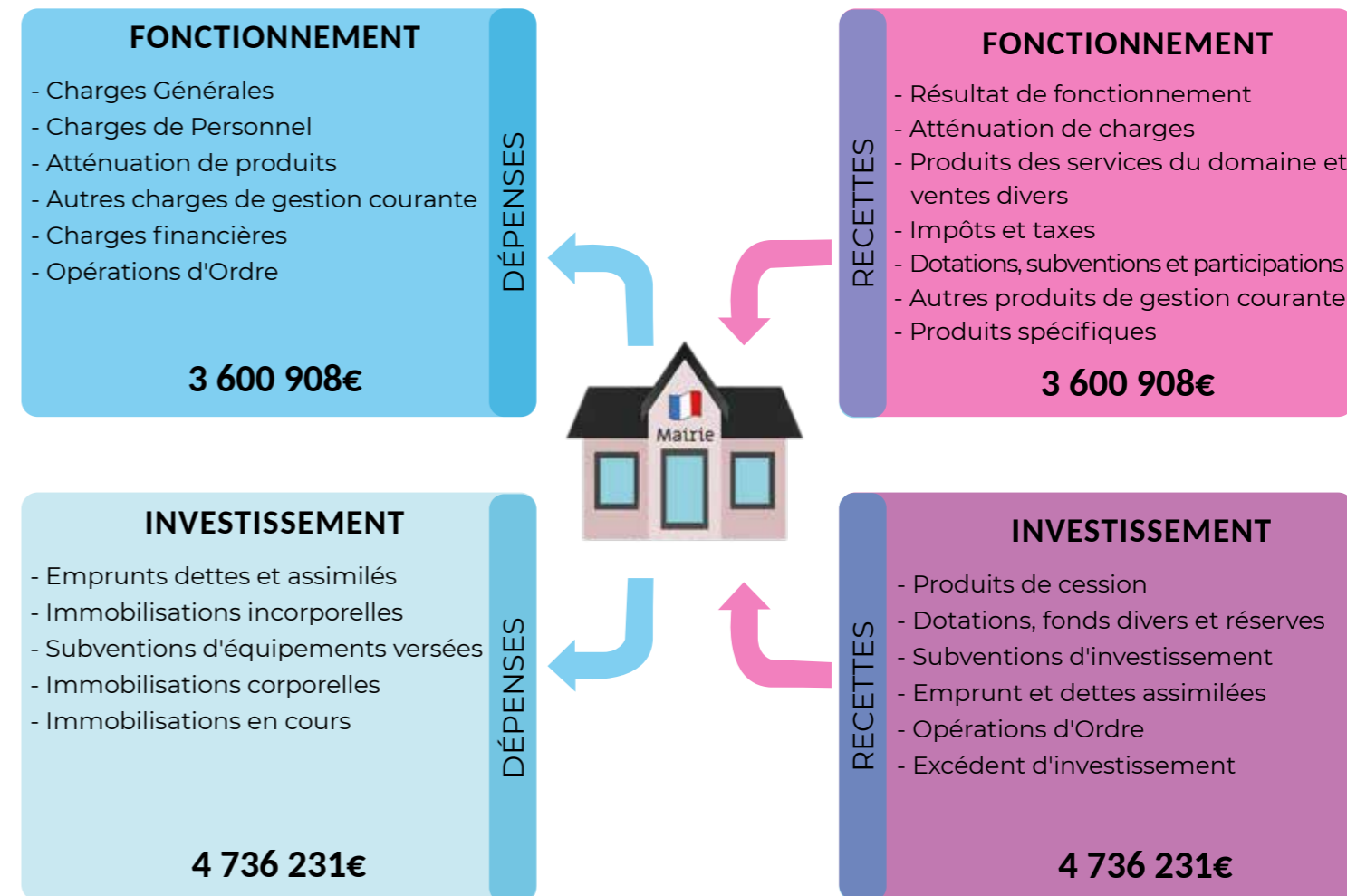
AGENDA

- **28 juillet**
42^{ème} **Course de Côte** à Exmes.
Randonnée pédestre entre Falaise et Chambois (cf p6)
- **4 août de 9h-13h**
Marché du Terroir place du Bourg Saint Léonard.
- **15 août**
Fête à Chambois autour de l'entrecôte-frites
- **17-18-19-20 et 24 août**
80^{ème} **anniversaire** de la Bataille de Normandie (cf p6 et p7)
- **31 août à 16h**
Récital de Fabrice Penin et du chœur Madrigal de Condé, ensemble vocal, en l'église de Fougy.
- **1er septembre**
Fête communale de la Saint Gilles au château du Bourg Saint Léonard et **marché du terroir**
- **12 septembre**
Festival du Septembre Musical de l'Orne, Le Trio Caens-Garcia-Sylvan, trompette, contrebasse et accordéon, en l'église d'Aubry en Exmes.

- **20 septembre à 11h**
Remise officielle de l'aide à la restauration de la Maison du jardinier, du Fruitière et de l'Orangerie du château du Bourg Saint Léonard, par la Fondation du Patrimoine et la Française des Jeux.
- **6 octobre**
Marche Rosespoir au profit de la lutte contre le Cancer du Sein au départ de Chambois. Boucle de 4 et 10 km.
- **12 octobre à 18h**
Récital d'Antoine Laporte, piano, en l'église de Fougy.
- **Novembre 10h-18h**
Vide Dressing dans le hall de l'hippodrome du Pays d'Argentan à Urou et Crennes.
- **samedi 9 novembre de 14h à 18h et le dimanche 10 de 10h à 18h**
24^{ème} **salon des artistes**, Sculpture, Peinture, Photos à Chambois.

Le budget d'une commune, préparé par les élus et les services, est présenté par le Maire au Conseil Municipal pour approbation. Il doit respecter 5 grands principes :

- **Annualité** : un exercice budgétaire correspond à la période du 01/01 au 31/12
- **Sincérité** : l'ensemble des dépenses et des recettes doivent être inscrites
- **Unité** : toutes les dépenses et recettes figurent sur un budget unique
- **Spécialité** : chaque dépense et recette doit être affecté à la bonne imputation budgétaire
- **Équilibre** : les recettes doivent être égales aux dépenses



Compte Administratif 2023

Dépenses d'investissement :	1 032 732€
Recettes d'investissement :	1 159 923€
Dépenses de fonctionnement :	1 843 554€
Recettes de fonctionnement :	3 654 629€
RÉSULTATS DE CLÔTURE :	
Fonctionnement :	1 811 075€
Investissement :	127 191€
Restes à réaliser :	-333 142€
Besoin de financement :	-205 951€

Résultats de clôture des 2 sections : 1 938 626€

Travaux réalisés

1. Maison Halte Répît au Bourg Saint Léonard

Une utilisation de la salle de l'âge d'Or étant recherchée, la commission des affaires sociales et le CCAS ont entrepris de réaménager les locaux afin d'y ouvrir une maison halte répît. Ce lieu permet l'accueil par des professionnels spécialisés de personnes en perte d'autonomie sur une après-midi. Inaugurée le 19 février 2024 elle est très fréquentée. Une augmentation de la capacité d'accueil est actuellement à l'étude par le CCAS qui en assure le fonctionnement avec les équipes de l'UNA.



2. Salle Sport-Santé d'Urou et Crennes

Initié par Boris Madec, Maire délégué d'Urou et Crennes, le projet de construction d'une salle sport santé a vu le jour en 2023. Les travaux sont terminés et la salle sport santé a été inaugurée le 11 juin 2024. Subventionnée à hauteur de 40% par l'Etat et de 24% par le Département de l'Orne, elle accueillera les associations locales de gymnastiques, yoga... mais aussi de nouvelles disciplines comme le kendo. Des actions de « sport bien être » vont également être mise en place avec le concours du département.

Travaux lancés en 2024

1. Gendarmerie à Fel

La commune de Gouffern en Auge a été retenue pour héberger une gendarmerie de proximité dans le cadre du plan « 200 gendarmeries ». Subventionnée à hauteur de 60% par l'Etat puis louée par la Gendarmerie, elle sera construite dans une partie des anciens locaux de l'école de Fel. Son ouverture est prévue au 2^{ème} semestre 2025.



2. Lotissement de FEL

Prévu pour accueillir 10 logements et le centre de secours de Gouffern en Auge (en remplacement des locaux de Chambois), les travaux de viabilisation vont reprendre en septembre après l'intervention d'ENEDIS (adaptation de la puissance électrique aux besoins du SDIS). 3 parcelles seront vendues à Orne Habitat afin d'accueillir 6 logements pour les gendarmes. Les 7 autres parcelles seront en vente au prix de 35€ H.T. le mètre carré.

3. Sécurisation de l'entrée de Chambois

Subventionnée par l'Etat, le Département de l'Orne et Terres d'Argentan Interco, la 1^{ère} tranche des travaux de sécurisation de l'entrée de Chambois sera lancée cet été (recrutement maître d'œuvre et appel d'offres). Des réductions de chaussée, des changements de visuel (mise en place de résine colorée) et un feu « récompense » seront mis en place sur la route de Gacé. La 2^{ème} tranche (route de Vimoutiers) suivra en 2025.



4. Restauration du fruitier et de la maison du jardinier au Bourg Saint Léonard

La commune ayant obtenu une subvention de la DRAC (60%) du Département (10%) et de la Fondation du Patrimoine dans le cadre de la « Mission Bern » (20%) les travaux



de restauration de la maison du jardinier et du fruitier du château du BSL ont débuté. Ils devraient se terminer fin 2024. Une remise officielle de l'aide de la fondation du Patrimoine et de la Française des Jeux aura lieu le vendredi 20 septembre sur site, dans le cadre des journées du Patrimoine.

La restauration de l'Orangerie devrait suivre en 2025 et 2026.

5. Rénovation des logements communaux dans toutes les communes

Organisée avec Orne Habitat, la rénovation des logements communaux se poursuit et devrait se concrétiser en 2024. Il s'agira notamment de la rénovation énergétique de plusieurs logements (changement de fenêtres, isolation des combles perdues, changements de radiateurs...). Des subventions dite Certificat d'Économie d'Énergie seront demandées pour ces travaux.



6. Aires de jeux sur Exmes et La Cochère

La 1^{ère} tranche de la construction des aires de jeux pour enfants va débuter. Elle concernera les aires de jeux des communes déléguées d'Exmes et de La Cochère. Elles devraient être opérationnelles pour le 2^{ème} trimestre 2025.

En préparation

1. Maison de santé à Fel

Conformément aux engagements pris par les élus, la construction d'une maison de santé dans une partie des locaux de l'ancienne école de Fel a été votée par le conseil municipal. Les subventions de l'Etat (35 % du montant estimé des travaux) et du Département (9%) sont assurées, les réponses aux demandes de subvention de la Région Normandie et de Terres d'Argentan Interco sont maintenant attendues. L'architecte est retenu et le chantier sera lancé dès que le financement sera complètement finalisé.



2. Projet petite enfance

Suite au questionnaire de la commune relatif aux besoins des habitants en matière de petite enfance et malgré le faible nombre de réponses, les discussions avec les services de la CAF, de la PMI et de l'intercommunalité se poursuivent. Elles permettront d'évaluer la faisabilité financière d'un accueil à Gouffern en Auge au regard des besoins réels.

80^{ème} ANNIVERSAIRE DE LA BATAILLE DE NORMANDIE

DIMANCHE 28 JUILLET 2024. RANDONNÉE PÉDESTRE ENTRE FALAISE ET CHAMBOIS sur le thème de l'exode des civils en août 1944

Horaires (sous réserve de modifications) :

● **8h30** Rassemblement des participants devant le Mémorial des Civils, brève présentation du Mémorial et intermède musical. Départ, en colonne, derrière un véhicule hippomobile (charrette à gerbe) tiré par deux chevaux; randonnée jusqu'à Saint Pierre du Bû via la ferme Gervais au Prey où sept civils ont été tués. (8 km)
● **13h00** Verre de l'amitié et pique-nique (à apporter) à la salle des fêtes de Saint Pierre du Bû; intermède musical et exposition de véhicules militaires.

● **14h15** Départ en bus en direction de Tournai sur Dive, place de la Mairie; intermède musical à l'arrivée.

● **15h30** Départ de la randonnée pédestre vers Chambois via Tournai sur Dive, Saint Lambert sur Dive, le Couloir de la Mort et le gué de Moissy, (8 km).

● **18h00** Arrivée place du Donjon à Chambois; brève présentation du Carrefour de la Victoire et de la fermeture de la Poche de Falaise-Chambois; distribution d'attestation de participation; intermède musical; verre de l'amitié.

● **19h00** Retour à Falaise en car. Participation de l'Association Véhicules de la Bataille de Normandie (VBN) et de ses véhicules militaires. Un tirage au sort des randonneurs pouvant bénéficier de leur transfert en véhicules militaires sera effectué pendant le pique-nique.



SAMEDI 17 AOÛT 2024 HOMMAGE AUX BRITANNIQUES

● **15h** Cérémonie au cimetière d'Avernes sous Exmes, en hommage aux deux soldats britanniques de la patrouille de l'Inns of Court, régiment de reconnaissance de la 2^{ème} DB britannique, tués le 21 août 1944 et enterrés au cimetière communal.

DIMANCHE 18 AOÛT, À CHAMBOIS CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE DE LA FERMETURE DE LA POCHE DE FALAISE-CHAMBOIS

● **16h30** Accueil des invités place du Donjon (place Fernand Boulais).

● **17h00** 80^{ème} anniversaire de la fermeture de la Poche de Falaise-Chambois, discours, dépôt de gerbes, hymnes du Canada, des Etats-Unis, de la Pologne, du Royaume Uni et de la France.

● **18h00** Verre de l'amitié à la salle des fêtes de Chambois.

● **19h00** Restauration rapide sur la place du Donjon organisée par les 11 communes composant le site de la dernière phase de la bataille de Normandie.

● **21h00 Spectacle son et lumière** gratuit sur le thème de la bataille de Normandie et de la Poche de Falaise-Chambois, projeté sur le Donjon de Chambois ; final pyrotechnique.

● **22h30 Bal 1944.**

La cérémonie et le spectacle ont obtenu la labellisation de la Mission nationale du 80^{ème} anniversaire de la Libération et la labellisation régionale « 80^{ème} anniversaire du Débarquement et de la Bataille de Normandie ».

LUNDI 19 AOÛT ROUTE LECLERC

● **15h00** Cérémonie à Fel sur la place du cimetière.

● **16h00** Cérémonie à Omméel.

● **17h00** Cérémonie à Villebadin.

● **18h00 Cérémonie à Exmes** devant le monument de la 2^{ème} DB

● **A partir de 19h** Place du Général Leclerc à Exmes, « Soirée de la Libération », restauration rapide (sur réservation au 06 30 37 88 80) et animation musicale. Les cérémonies ont obtenu la labellisation de la Mission nationale du 80^{ème} anniversaire de la Libération.



MARDI 20 AOÛT HOMMAGE AUX AMÉRICAINS

Cérémonie commémorative de la bataille du Bourg Saint Léonard



● **17h00** Inauguration des nouvelles stèles en l'honneur de la 90^{ème} Division d'Infanterie US et plus particulièrement des 358^{ème} et 359^{ème} régiments d'Infanterie.

Discours, dépôt de gerbes, Hymnes des Etats-Unis et de la France, suivis d'un verre de l'amitié. Exposition de photos sur le thème de la libération du Bourg Saint Léonard. Musique avec groupe folklorique.

La cérémonie a obtenu la labellisation de la Mission nationale du 80^{ème} anniversaire de la Libération.

SAMEDI 24 AOÛT

● **9h00** Messe à l'église de Chambois.

● **10h00** 80^{ème} anniversaire de la fermeture de la Poche de Falaise-Chambois, dépôt de gerbes, hymnes du Canada, des Etats-Unis, de la Pologne, du Royaume Uni et de la France.

● **11h00** Cérémonie départementale à Montormel.



CARTE POCHE FALAISE-CHAMBOIS



Grandes étapes

13 août : Libération du Bourg Saint Léonard par la 5^{ème} Division Blindée américaine

15 août : Arrivée de la 90^{ème} Division d'Infanterie américaine au Bourg Saint Léonard

16-18 août : Les combats du Bourg Saint Léonard

19 août : Prise du Mont Ormel par la 1^{ère} Division Blindée polonaise

19 août : Jonction à Chambois d'unités avancées de la 90^{ème} Division d'Infanterie américaine et de la 1^{ère} Division Blindée polonaise

19-20 août : Contre attaque allemande par des éléments de la 2^{ème} SS-Panzer-Division venant de Vimoutiers

19-21 août : Combats à Saint Lambert sur Dive avec la 4^{ème} Division Blindée canadienne

21 août au soir : Fin de la bataille de la poche Falaise-Chambois

23 août : visite du champ de bataille par le Général Eisenhower, commandant suprême du Corps Expéditionnaire Allié en Europe



Dwight D. Eisenhower passant devant un Tigre II retourné à Chambois.

Nouveau !

Depuis le 12 juin, le SITCOM a modifié l'organisation de la collecte des déchets ! Les déchets recyclables (sacs jaunes) et les ordures ménagères (sacs gris) sont collectés en alternance 1 semaine sur 2.

Ainsi les Déchets Recyclables sont collectés dans **des sacs jaunes translucides de 50 litres**. Il n'est plus nécessaire de les amener au conteneur. Les Ordures Ménagères résiduelles sont collectées la semaine suivante dans **des sacs gris translucides de 30 litres**.

OÙ VOUS PROCURER LES SACS TRANSLUCIDES JAUNES ET GRIS ?

Dans les pôles administratifs d'Exmes, Chambois et Silly en Gouffern. Seuls les sacs du SITCOM seront collectés pour pouvoir en contrôler le contenu. Il n'est plus possible d'utiliser des sacs du commerce (sauf pour Urou et Crennes et les centres bourgs de Fel et de Chambois où ils sont encore autorisés jusqu'au 31/12/24).

CES SACS GRIS ET JAUNES TRANSLUCIDES SERONT MIS À DISPOSITION DE CHAQUE FOYER GRATUITEMENT.

Les conteneurs à déchets recyclables en apport volontaire seront maintenus en place :

- pour offrir une possibilité de dépôt en cas de longue absence
- pour permettre à ceux qui le souhaitent de déposer leurs emballages et leur papier en même temps que le verre.

LES SACS NON CONFORMES NE SERONT PAS RAMASSÉS ET DANS CE CAS UNE ETIQUETTE SERA POSÉE SUR LE SAC EN VOUS RAPPELLANT POURQUOI !

Je retire le ou les déchets non conformes et je représente un sac conforme à la prochaine collecte.

AYEZ LES BONS REFLEXES

→ Dans le **SAC JAUNE**, ne mettre que les emballages et les papiers.



À TRIER DANS LE SAC JAUNE TOUS LES EMBALLAGES

Emballages en métal



Emballages en plastique



Papier



Emballages en carton et briques alimentaires



→ Dans le **SAC GRIS** à l'inverse, ne mettre aucun emballage ni papier recyclable.



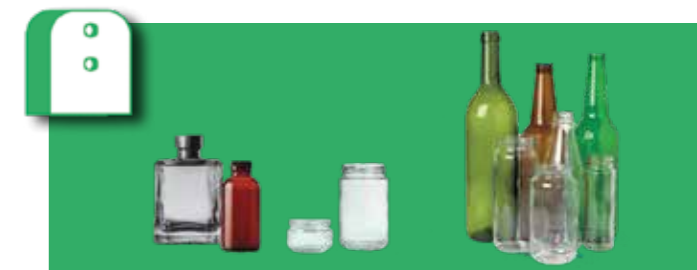
À JETER DANS LE SAC GRIS



POUR LE VERRE :
TOUJOURS À DÉPOSER EN CONTENEUR
Pas de changement, la collecte se fera toujours au conteneur pour éviter les risques et les nuisances sonores.

→ **Ayez un geste pour la planète** : si vous disposez d'un peu de terrain, pratiquez dès maintenant le **compostage** de vos déchets organiques ! Ceci contribuera à une réduction de votre volume de déchets de l'ordre de 30 %.

À COMPOSTER CHEZ SOI SI POSSIBLE



ENTRETIEN DEVANT CHEZ SOI : L'AFFAIRE DE TOUS

Au droit de la façade ou clôture des riverains, sur le trottoir ou une distance d'un mètre



Balayer et desherber sur les trottoirs, en veillant à ne pas obstruer les regards d'eau pluviale



Ne pas gêner le passage sur le trottoir, des piétons, des poussettes et des personnes à mobilité réduite



Balayer la neige devant leur maison, sur les trottoirs. En cas de verglas, jeter du sable, ou de la sciure de bois devant votre habitation



Il est interdit d'utiliser des produits phytosanitaires pour desherbage

Et Partout et pour le bien de Tous je ramasse les déjections de mon chien



Durant toute l'occupation allemande, de la débâcle de mai 1940 à la libération en août 1944, les Normands ont fait face à l'absence de maris, pères ou frères, prisonniers de guerre en Allemagne, puis requis pour le service du travail obligatoire (STO). Ils ont dû s'adapter aux manques et aux obligations imposés par **l'occupant Allemand, en nombre sur le territoire**. En ville, la vie était dure. Les femmes travaillent et doivent se débrouiller. On lit les journaux pour savoir quelle est la valeur des tickets de rationnement, qui fluctue en fonction du ravitaillement et des pénuries. **La radio est interdite** : trop de risque que la population écoute les émissions anglaises.

En campagne, les pénuries sont évidemment moins pesantes, les Allemands qui s'y sont installés aussi ne se comportent pas si mal. « *Les premières années se sont bien passées, la Wehrmacht, c'était des athlètes, de beaux hommes bien éduqués qui étaient encadrés par une discipline sévère. Mais vers 43, la Wehrmacht à Fel a été remplacée par les SS. Ils s'entraînaient à l'automne 43 pour le front russe, un sauna avait été installé sous le préau de l'école et ils traversaient la cour tout nu pour aller aux douches municipales prendre une douche froide ! La commune a déplacé notre classe dans la mairie et calfeutré les fenêtres pour nous empêcher de les entrevoir depuis notre classe.* »

Dans les fermes, en pleine campagne, il y avait encore beaucoup de réfugiés de 1940 et de « Requis » du STO qui s'y planquaient. « *À Villebadin en 44, les officiers allemands étaient installés dans les châteaux et chez nous, à la ferme, on avait pendant toute l'occupation quasiment toujours trois chambres occupées par des soldats. Un médecin SS Lorrain, est resté pendant toute la guerre. SS convaincu, il disait toujours « Mes ennemis ne me verront jamais de dos ». Pourtant pendant la période du débarquement Il nous a protégé, disant aux soldats allemands en fuite, réduits aux pillages souvent violents, d'aller voir ailleurs. Son ordonnance, qui lui avait été enrôlé de force dans les SS, ne pensait qu'à rentrer au pays.* »

L'imminence du débarquement s'était diffusée dans la campagne normande. « *Moi j'étais à Flers au collège et j'ai été ramené quelques jours avant le débarquement par le père de deux de mes camarades plus jeunes, en carriole à cheval. Curieusement, nous avions passé nos examens en avance. On ne savait pas pourquoi, mais visiblement les professeurs avaient été renseignés ! Mon père avait creusé une tranchée, dès qu'il avait entendu parler du débarquement en juin. Et c'était quasiment la même chose dans toutes les fermes. Les requis, planqués dans les fermes, mon père en avait 5-6, les ont creusés, avec les ouvriers. A partir du débarquement, elles ont été remplies par les réfugiés de Caen. Nous étions le jour dans les tranchées et dormions la nuit dans les écuries. Ma mère s'arrangeait pour nourrir tout le monde. À Villebadin, il n'y a pas eu de gros combats, mais les obus passaient au-dessus de nous, par salves et les avions mitraillaient les fuyards.* »

Dans les villages, sur Fel et Chambois notamment, les habitants ont dû fuir les combats acharnés « *On est resté dans nos maisons jusqu'au 13 août. Dans la nuit, avec mes frères et sœurs on est partis en catastrophe vers Tournai, sans savoir que nous allions nous y retrouver au cœur des combats. Nous avons bénéficié d'une formidable solidarité des fermes, accueillis, nourris et même habillés, passant de tranchées en pressoirs, d'écuries en tranchées... Nous devons à mon père, ancien artilleur d'avoir survécu. Il a su nous faire bouger quand il fallait ! D'autres n'ont malheureusement pas eu cette chance. Après les combats, en rentrant, notre maison était démolie et pillée. (Et pas par les Allemands !) Mais, là encore, une formidable solidarité ! Un oncle est arrivé en tombereau de Mortrée avec une collecte qui nous a fourni le minimum pour repartir ! Mon père nous a dit, **nous sommes tous vivants c'est l'essentiel ! On va recommencer !** »*

✍ Texte élaboré à partir de témoignages d'habitants ayant vécu cette époque.



Survie

pacifistes dénonçant l'hécatombe. Même si le monument aux morts reste attaché à la **Grande Guerre**, il est devenu le lieu des commémorations du sacrifice pour la défense de la République et de ses valeurs.

Dès les premières années du conflit, apparut la volonté de graver dans la pierre le nom de ceux qui perdirent leur vie au combat. Avant d'être communale l'initiative fut paroissiale et se finalisa par des dons. Après-guerre, ce désir d'honorer les morts se marqua dans l'érection des monuments au cœur des communes. Il s'agissait non seulement d'honorer la dette collective de la nation mais aussi de répondre au besoin d'une communauté en deuil de ne pas oublier. Les années 1920 marquèrent donc la construction d'une foultitude de monuments aux morts et nombre d'entre eux prirent la symbolique de la mort et du deuil : la Faucheuse, le gisant, le Poilu succombant au feu ou encore les parents éplorés.

Lors des cérémonies commémoratives, la sonnerie, l'Appel aux morts et tous les noms égrenés rappellent ainsi le sacrifice consenti par chaque commune, chaque famille. La présence des enfants et des anciens combattants marque le besoin de ne pas oublier les camarades de combat et transmettre leur souvenir aux générations futures. C'est aussi un lien générationnel entre ceux qui ont connu les affres de la guerre et ceux qui ont un avenir à construire. En ce sens le monument aux morts et les cérémonies qui s'y déroulent constituent des passeurs de mémoire.

Au-delà du simple souvenir de ceux qui ont perdu leur vie, les monuments aux morts ont parfois une fonction de tombeau. Les **familles endeuillées** qui ne purent récupérer les dépouilles de leur défunt matérialisèrent cette sépulture lointaine ou inexistante à travers le monument aux morts.



Courménéil

Dès la fin de la Grande Guerre, les monuments aux morts envahissent le paysage communal et deviennent un point de ralliement des mémoires individuelles et familiales de la guerre. Cent ans après, ces « lieux de mémoire » restent des piliers de la commémoration

La place des monuments aux morts au sein des communes (devant la mairie, sur le parvis de l'église, au cœur de la place principale, du cimetière ou autres) témoigne de l'importance accordée à la commémoration. « **Lieux de mémoire par excellence** », les monuments aux morts sont tous différents. Derrière l'hommage aux « Morts pour la France », chaque communauté se recueille autour de sa propre lecture de l'événement.

Des monuments pour se rappeler

Coq, victoire ailée, soldat partant au combat ou posant fièrement, les monuments aux morts symbolisent avant tout la guerre, ses affres et sa victoire. Certaines municipalités optèrent pour des monuments



Chambois

Certaines communes décidèrent d'aller plus loin dans l'hommage en faisant de ce monument un tombeau commun. Dès 1921, des municipalités décidèrent d'accorder une sépulture perpétuelle aux corps restitués et créèrent des carrés militaires. Certaines communes choisirent alors de réunir monument aux morts et sépulture perpétuelle, l'individuel et le collectif ne faisant plus qu'un.

La commune de Gouffern en Auge dans ses reprises de sépultures est très attentive à ne pas relever de tombes de soldats. Ainsi, un relevé est en cours pour connaître exactement les lieux de sépultures de toutes les personnes inscrites sur les monuments.

Au cours de cette année 2023-2024 la commune a rénové, à la demande des Maires délégués, les monuments de Courménéil, Chambois, et Aubry en Exmes. Saint Pierre la Rivière et Survie sont également prévus.



24h de la Biodiversité
Le Bourg Saint Léonard-25/26 mai



Pierres en lumières, concert
Villebadin - 18 mai



Vide grenier
Exmes - 19 mai



Concert de clavecin,
Elisabeth GOYÉ
Le Bourg Saint Léonard
en l'église de Fougy - 2 Juin



Salon du savoir Faire
Chambois - 9 mars



Marche « une flamme en son sein »
Organisée par Eléa BRAUX - Chambois - 2 juin



Vide dressing
Hippodrome d'Urou et Crennes - 5 mai



Ville à Joie
Exmes - 18 mai - Le Bourg Saint Léonard - 7 juin
Chambois - 19 juin



Gouffern en Fête
Le Bourg Saint Léonard - 01 Juin



Repas du 8 Mai
Chambois



Tour de l'Orne Féminin
1^{ère} étape Sées-Chambois - 13 Avril



Sitcom information publique
Exmes - 27 mai



Repas des anciens Courménéil, Exmes et Villebadin
« Le Furioso » site du Haras du Pin - 7 avril



Micro-Folie
Exmes - du 4 au 30 mai



Créé en 1964, le premier président était le pharmacien Roger Fremond, entouré de 7 membres du bureau et 15 membres répartis en groupes de réflexions.

L'ancienne salle des fêtes (démolie maintenant) en fut le premier lieu de résidence. Le 30 mars 1977, Monsieur Paul Buquet fit le legs à la commune de Chambois d'une bâtisse sise rue des Polonais sous condition qu'elle soit attribuée au Syndicat d'Initiative où il est encore installé. Les présidents se succédèrent jusqu'à Pierre Billaux ancien résistant et coiffeur du village qui assumait la mission jusqu'en 1993. Il a organisé beaucoup d'activités pour les habitants des deux villages et réuni une collection impressionnante de documents. Il a participé activement à la parution de l'ouvrage retraçant la vie de nos villages depuis le moyen âge écrit par Michel Onfray « **Chambois-Fel Histoires Mêlées** ». Il a également tissé des liens avec nos cousins québécois, descendants de Etienne « de » Lessard. Il a démissionné suite au refus du conseil municipal de donner le nom du célèbre québécois à la « Place de la Poste », changement de nom qui fut acté plus tard.

Marcelle Henry directrice de l'école de Fel, longtemps Vice-présidente, prit le relais durant l'année 1993.

Gérard Gondouin occupa ensuite le poste de président pendant 23 ans. Il a créé une exposition retraçant l'histoire de la bataille de 1944 devenue depuis un musée mobile consultable dans les locaux du Syndicat d'Initiative. Il a surtout mis en place trois salons dont deux subsistent aujourd'hui avec un succès constant. **Le Salon des artistes** en automne dont la dernière édition a réuni 28 peintres sculpteurs et photographes en novembre 2023. **Le Salon du savoir-faire** au printemps co-organisé avec l'association de « Fil en aiguille » et qui a vu en avril dernier un beau succès avec plusieurs centaines de visiteurs. Le Salon du livre ancien n'a plus été renouvelé, en raison de la complexité de réunir des bouquinistes de toute la région et de sécuriser certaines pièces de grande valeur.



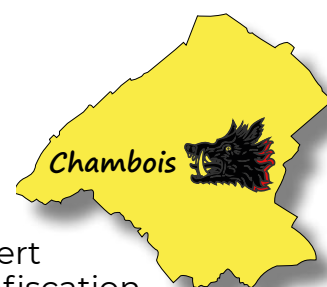
Denis Tsaousoglou élu en 2015 organisa une réunion de vieilles voitures et un marché médiéval autour du Donjon.

Elu en 2019 Jean Bujarrabal et son équipe continuent de faire vivre le lieu et l'association avec deux salons, des expositions et une **nouvelle activité randonnée**. Ainsi, une fois par mois, Patrick Berhault prépare un nouveau circuit dont une sortie nocturne pendant l'été.

Cette année 2024, pour le 80^{ème} anniversaire de la **bataille de la poche de Falaise-Chambois**, une marche commémorative aura lieu le 28 juillet de Falaise à Chambois avec arrêt à Saint Pierre du Bû et reconstitution d'un convoi de l'exode.

Le repas des anciens, financé aujourd'hui par la commune de Gouffern en Auge, est organisé par les membres du Syndicat d'Initiative. Depuis la création de la commune nouvelle, les communes déléguées d'Omméel et d'Aubry en Exmes se sont jointes à ce dispositif festif.

Comme on peut le constater la vie culturelle et la convivialité ne sont pas en reste dans nos villages.



Donjon, place forte et cœur de bourg

La châtelainie de Chambois est érigée **en 924** quand Rollon conquiert la Neustrie. Chambois aura plusieurs administrateurs jusqu'à sa confiscation par Henri 1^{er} Beauclair duc de Normandie et roi d'Angleterre. Celui-ci lègue ce fief à sa fille Mathilde. Le donjon est la partie habitable d'un château seigneurial. Son édification datant de la moitié du XII^{ème} siècle est attribuée au comte d'Essex, vassal du roi Henri II Plantagenêt, arrière-petit-fils de Guillaume le Conquérant. Ses mensurations sont imposantes avec ses murs de 3 mètres d'épaisseur. Le donjon est un rectangle de 21,40 mètres sur 15,40 pour une hauteur de 25,70 mètres sur trois niveaux, avec 4 contreforts carrés aux angles, surmontés d'échauguettes. C'est donc un château défensif avec son chemin de ronde, ses machicoulis, son parapet, ses nombreux créneaux et meurtrières. En 1958, Monsieur Boulais, ancien maire de Chambois, en fit don à la commune, laquelle, en 1989, le céda au département à qui il appartient toujours. Le donjon a fait l'objet d'une restauration extérieure par le département au début des années 2000 mais, faute de restauration intérieure, le monument n'est toujours pas accessible. Il est le cœur de notre commune déléguée et fut de tous temps le centre des événements qui se sont déroulés à Chambois.

La place du donjon est un lieu de vie communale et un lieu de mémoire.

Lieu de commémoration



Depuis les hauts faits de guerre en 1944, beaucoup de cérémonies ont été organisées autour du donjon, après l'inauguration en 1964 de la stèle rappelant que Chambois fût le carrefour du dénouement de la bataille de Normandie. Depuis le 40^{ème} anniversaire, des cérémonies ont eu lieu chaque année, avec des temps forts d'abord tous les dix ans, puis tous les 5 ans. En 1994 le 50^{ème} fut particulier avec une messe en plein air sur l'esplanade puis un spectacle et une projection du « Mur de l'Atlantique » sur une façade du donjon. Pour le 50^{ème} anniversaire de l'armistice, après un bal itinérant dans les rues de Chambois et Fel, **une colombe géante** faite de papier crépon s'élança de l'édifice emportée par une multitude de ballons « Bleus, Blancs Rouges ». En 2017, Chambois rejoint l'itinéraire de la route Leclerc, manifestation créée et animée par Christophe Bayard professeur d'histoire. En 2019 Mme Julie Payette Gouverneure générale du Canada, entourée de nombreuses personnalités, inaugura un monument en mémoire des combattants de toutes les unités Canadiennes. Le 80^{ème} anniversaire y sera commémoré le 18 août prochain...

Rassemblements publics

Des marchés, des reconstitutions et la célèbre fête du muguet du 1^{er} mai y sont organisés. Le 14 juillet 1967, le club des jeunes présidé par Jacques Martin y organisera une reconstitution de la prise de la Bastille, format repris en 1989 à l'occasion de son bicentenaire.

En 2019 c'est un marché médiéval organisé par le syndicat d'initiative qui s'y est tenu avec une exposition de véhicules anciens, des troubadours, la population costumée et une restauration dans l'esprit du moyen âge.



Et l'avenir... à imaginer ensemble

2027, millénaire de la naissance de Guillaume Le Conquérant sera l'opportunité d'une belle reconstitution médiévale.

**A votre réflexion et votre imagination pour continuer
l'histoire de cette magnifique et unique place forte.**